

# **Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du vendredi dix juillet deux mille vingt à dix-neuf heures dix minutes.**

L'an deux mille vingt, le vendredi dix juillet à dix-neuf heures, en application des articles L. 283 à L. 293 et R.131 à R. 148 du code électoral, les membres du Conseil Municipal de la commune de VILLEDoux se sont réunis à la salle annexe sous la présidence de Monsieur François VENDITTOZZI, Maire.

Étaient présents : Mesdames, Carine BONNIN, Élisabeth DELIGNE, Nathalie HAUGUEL, Marie, Corinne SINGER, Laura VIDAL et Messieurs Daniel BOURSIER, Éric GALERAN, Guillaume LANDUREAU, Éric MONTAGNE, Nicolas PERAUD, Jean-Philippe TOLEDANO, François VENDITTOZZI et David WANTZ

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 19 membres.

Absente excusée : Agathe LEGRAS

Absents avec pouvoir :

Jean-Louis MARIE donne pouvoir à Daniel BOURSIER

Jean-Michel LOPEZ-BEAUDOIRE donne pouvoir à Guillaume LANDUREAU

Marie-Christine QUEVA donne pouvoir à Corinne SINGER

Isabelle BOURLAND donne pouvoir à François VENDITTOZZI

Dominique PEYRAUD CASCALES donne pouvoir à Carine BONNIN

Corinne SINGER a été élue secrétaire de séance.

## Ordre du jour

1. Délibération de déclassement et reclassement de voirie dans le domaine public pour 550 ml
2. Délibération créant un tarif « veillée » dans le cadre des activités des projets jeunes.

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_

Corinne SINGER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité.

## **1 – Délibération de déclassement et reclassement de voirie dans le domaine public pour 550 ml**

### DELIBERATION

Monsieur le Maire expose que la départementale D9 va être totalement restructurée entre le giratoire Sud de la commune (stade) et le giratoire de Trente Vents (commune de St Xandre).

La restructuration passe par un recalibrage de la voirie pour porter cette chaussée à une largeur identique à celle du contournement.

Considérant le passage en commission permanente de l'Assemblée Départementale pour la validation de cet aménagement,

Considérant la demande émanant du Conseil départemental de la Charente Maritime pour « classement-déclassement » afin de classer dans le réseau communal 550ml de voirie en date du 26 juin 2020,

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur l'intégration de 550ml de voirie dans le domaine communal dont le plan « classement/déclassement » est annexé à la présente.

Après en avoir délibéré, les membres présents du Conseil Municipal à l'unanimité :

- décident l'incorporation et le classement dans le domaine public communal de la voirie pour 550 mètres linéaires.
- donnent pouvoir au maire pour mener à bien l'ensemble des formalités liées à cette opération et notamment pour faire procéder à la mise à jour du tableau de classement des voies communales afin de communiquer ce reclassement aux services de la Préfecture pour le calcul de la DGF.

## **2 – Délibération créant un tarif « veillée » dans le cadre des activités des projets jeunes.**

### DELIBERATION

Monsieur le Maire expose que pour les vacances d'été 2020, nous avons prévu 4 veillées tous les vendredis de 18h à 22h afin de diversifier les animations.

Les thématiques sont :

- Pizza / cinéma à la maison des jeunes le vendredi 10 juillet
- Barbecue (électrique) et jeu du loup garou le vendredi 17 juillet
- Hot dog / burger quizz le vendredi 24 juillet
- Tournois de jeux vidéo et paninis le vendredi 31 juillet

Il est donc nécessaire de mettre en place des tarifs « veillées » pour participer aux dépenses de ces animations.

Les tarifs suivants sont donc proposés au conseil municipal

	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF5
<b>Tarif veillée</b> Comprend le repas + l'animation	6 €	6.50 €	7 €	7.50 €	8 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, accepte à l'unanimité les tarifs tels qu'ils ont été proposés et dit qu'ils seront appliqués dès le 10 juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05